



un espace intérimaire

rien que pour vous !

édito



Chère collaboratrice,
cher collaborateur,

Internet et les smartphones ont ouvert de nouvelles façons de communiquer et de travailler ensemble. Plus rapides, plus pratiques, les outils numériques nous simplifient la vie. Depuis plusieurs années déjà, Randstad développe des services spécialement pensés pour vous, comme la possibilité de postuler à une offre, signer vos contrats de mission et gérer votre planning en ligne.

Ce que nous vous offrons avec ces services mis à l'honneur ce mois-ci dans cette lettre rand&vous, c'est une nouvelle forme de proximité. Parce que votre temps est précieux, et qu'il vaut mieux passer des heures en famille ou au travail plutôt qu'en déplacements inutiles.

Pour autant, votre consultant Randstad est toujours là pour vous accompagner et vous conseiller. Avec Randstad, vous profitez tout simplement du meilleur des deux mondes !

Bonne lecture,

Sébastien Hélaïne
Directeur général Randstad

Près d'un intérimaire Randstad sur deux profite déjà de tous les avantages de cet espace personnel sécurisé, accessible sur randstad.fr pourquoi pas vous ?

Vous avez un abonnement Internet ? Une adresse e-mail ? Alors vous avez tout ce qu'il vous faut pour bénéficier de services qui vont vous simplifier la vie :

- **Recevez vos bulletins de salaire au format numérique** : plus besoin de vous encombrer de papier, vous consultez et conservez vos bulletins en ligne. Ils sont stockés dans un coffre-fort numérique qui vous appartient, accessible 24 h/24 et 7 j/7. Vous pouvez également y archiver d'autres documents numériques : factures, contrats, certificats de travail...
- **Consultez des offres d'emploi qui correspondent à votre profil** : pour une recherche ciblée et efficace.
- **Signez vos contrats de mission, de formation en ligne et retrouvez vos certificats de travail** : inutile de vous déplacer, quelques clics suffisent !
- **Remplissez vos formulaires de demande d'acompte** : vous gagnez ainsi du temps à la fois dans vos démarches administratives et dans leur traitement.

- **Découvrez vos avantages intérimaires** : en tant qu'intérimaire Randstad, vous avez droit à de nombreux avantages (accompagnement professionnel, logement, loisirs, santé, vie pratique). Pour connaître tous les détails rendez-vous sur votre espace.

Tous ces services sont gratuits. Une seule condition pour y accéder : activer votre espace intérimaire. Il vous suffit d'en faire la demande à votre consultant Randstad, qui vous communiquera votre mot de passe personnel. Alors, à très bientôt sur votre espace intérimaire !



votre complémentaire santé

Depuis le 1^{er} janvier 2016, vous pouvez bénéficier pour vous et votre famille d'une couverture santé avantageuse à un prix compétitif, quel que soit le niveau de garanties choisi. Vous bénéficiez de cet avantage automatiquement à partir de 414 heures de mission sur les 12 derniers mois (toutes entreprises de travail temporaire confondues). Il existe des cas de dispenses à cette affiliation automatique.

Vous pouvez également profiter de cet avantage volontairement dès votre première heure de mission.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 01 44 20 47 40 ou rendez-vous sur le site interimaressante.fr

5 conseils pour vous mettre internet dans la poche

Être présent sur internet peut se révéler utile pour trouver du travail. Encore faut-il avoir en tête un certain nombre de règles d'usage, afin d'en tirer le meilleur parti.

1 **Quelle est votre « empreinte numérique », votre présence sur internet ?** Pour le savoir, tapez votre nom dans un moteur de recherche et regardez les résultats. N'oubliez pas qu'un recruteur aura souvent le même réflexe ! Cliquez sur chaque lien pour lire ce qui est dit de vous. Si vous identifiez des contenus qui pourraient nuire à votre image (photos, textes...), tentez de les faire supprimer.

2 **Attention à ce que vous publiez sur les réseaux sociaux** comme Facebook, Twitter ou Instagram. Si votre profil est public, il peut être vu par tout le monde. Si vous avez pris soin d'en restreindre l'accès, quelqu'un peut toutefois en copier du contenu et le rendre visible par tous. Mieux vaut donc toujours réfléchir en amont aux réactions que pourraient provoquer une photo ou un commentaire au-delà de votre entourage.

3 **Créez-vous un profil sur un réseau social professionnel** (LinkedIn, Viadeo). Soignez-le pour qu'il soit le plus professionnel possible : photo sérieuse, formations, expériences professionnelles... Ce véritable « CV en ligne » vous permettra même de postuler sur le site randstad.fr !

4 **N'hésitez pas à demander une mise en relation ou une recommandation** à des personnes avec qui vous avez travaillé ou suivi une formation. Sur les réseaux sociaux professionnels cela permet de gagner en crédibilité auprès d'un futur employeur.

5 **Internet est un monde en évolution permanente : faites une veille régulière de votre « empreinte numérique »,** mettez à jour vos informations professionnelles (expériences, compétences, postes occupés, formations...) et votre réseau de contacts. Plus vous serez actif et réactif, plus vous tirerez profit des possibilités du numérique.

Pour toute information complémentaire sur vos avantages "les PLUS de Randstad", contactez votre ligne info services (LIS) Randstad au 0 811 01 20 20 (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00).

rand&vous - La lettre d'information des collaborateurs intérimaires Randstad - Éditée par Randstad SAS au capital de 46 670 000 euros - direction marketing - 276, avenue du Président Wilson 93211 Saint-Denis La Plaine Cedex - 433 999 356 RCS Bobigny

Randstad est présent sur les réseaux sociaux



LE CHIFFRE DU MOIS

52 %

DES FRANÇAIS SONT INSCRITS SUR AU MOINS UN RÉSEAU SOCIAL

source : www.blogdumoderateur.com/50-chiffres-medias-sociaux-2016/

compte épargne temps, un avantage de plus !

Randstad vous offre la possibilité d'ouvrir un compte épargne temps pour vous permettre d'épargner des éléments de votre salaire (indemnités de fin de mission) et pour les CDI intérimaires le solde de congés payés dans la limite de 5 jours ouvrés par an.

Pour vous informer et en profiter, renseignez-vous auprès de votre agence Randstad.

ne passez pas à côté d'une mission

 Avec l'application Randstad, vous recevez des propositions de missions, y postulez ou les refusez. Pour une mission en cours, vous signalez un imprévu (absence, retard...). Vous mettez à jour votre planning d'indisponibilité (formation, mission, vacances...). C'est simple, gratuit et efficace. Pour l'installer, rendez-vous sur l'App Store ou sur Google Play.



Toutes les fonctions et intitulés dans ce document se déclinent au féminin comme au masculin.

 **randstad**

CDI-Intérim | Experts | Search & Selection | Solutions RH | Inhouse Services